



**Centre Communal  
d'Action Sociale**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du mardi 04 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril à 17h, les membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Libourne se sont réunis dans la salle de réunion du CCAS, sur convocation du Président du CCAS, qui leur a été envoyée le 29 mars 2023, conformément à l'article R 123.-16 du code de l'Action Sociale et des Familles.

Date de convocation : 29 mars 2023				
Membres du Conseil	Présent-e	Absent-e, excusé-e	Pouvoir	Donne pouvoir à
1. Philippe BUISSON - Président			X	Sandy CHAUVEAU
<b>Membres élus</b>				
2. Sandy CHAUVEAU – Vice-Présidente	X			
3. Bénédicte GUICHON		X		
4. Esther SCHREIBER	X			
5. Karine BERRUEL			X	Esther SCHREIBER
6. Marie-Noëlle LAVIE	X			
7. Marie-Antoinette DALLAIS		X		
<b>Membres nommés</b>				
8. Monique VILLA – UDAF	X			
9. Maryse ZELI – APF		X		
10. Josiane GABARROS – APEI		X		
11. Michèle LACOSTE – LE LIEN	X			
12. Béatrice RATOUIN - PFP	X			
13. Lilliane ESCUREDO – Club La Bienvenue	X			
SOUS-TOTAL	7	4	2	
<b>Total présents, représentés ou ayant donné pouvoir :</b>				9

**Assistaient à la séance :**

M David BARREAU, Directeur du CCAS de Libourne  
 Mme Laurence SCHOCKMEL, directrice adjointe du CCAS de Libourne  
 Mme Marie-France LAFAGE Responsable Pôle Moyen du CCAS de Libourne  
 Mme Sylvia BROUSSE, Assistante administrative

**2023-04-09 CCAS : Affectation du résultat 2022**

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (9 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Les membres du Conseil d'administration procèdent à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Budget principal CCAS

I- Rappel des résultats 2022	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – déficit	- 136 138.78 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	391 486.88 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>255 348.10 €</b>

**Besoin réel de financement – section investissement**

Résultat section investissement	41 805.81 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 8 162.60 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>33 643.21 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	27 831.18 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0,00 €
Solde des restes à réaliser	- 27 831.18 €
excédent (+) réel de financement	<b>5 812.03 €</b>
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>255 348.10 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>33 463.21 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

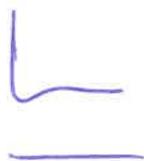
Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>255 348.10 €</b>	/	/	<b>33 643.21 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Vice-Présidente  
Sandy CHAUCHEAU



Pour expédition conforme

Pour le Président  
Par délégation  
Sandy CHAUCHEAU  
Vice-Présidente du CCAS

